Formulaire
Demande de carte de stationnement

0 810 01 19 19
contact@mdph35.fr

Vous sollicitez auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) une demande de **carte de stationnement pour personnes handicapées** (ex-Gic).

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre cette fiche de liaison à votre médecin traitant. Ce document est indispensable à l'examen de votre demande. Il est à joindre à votre demande avec le certificat médical cerfa n°13878*01.
Sans réponse de la part de votre médecin traitant dans un délai de 1mois et demi, votre demande sera présentée à la Commission des droits et de l'autonomie pour une décision au regard des seuls éléments dont nous disposerons.

FICHE DE LIAISON A L'ATTENTION DU MEDECIN TRAITANT/Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine

Je soussigné, Docteur , médecin traitant de

M.
Né(e) LE
Demeurant à :

qui sollicite une carte de stationnement pour personnes handicapées (ex Gic) certifie que l'intéressé présente des difficultés de déplacement.
Je vous transmets les informations ci-dessous permettant l'évaluation de son périmètre de marche ainsi que le certificat médical cerfa n° 13878*01.

Quelle est la distance maximum pouvant être parcourue à pieds, sans autre aide qu'une canne ou qu'une prothèse ?

☐ 50 m ☐ 500 m
☐ 100 m ☐ davantage
☐ 200 m

La marche à l'extérieur se fait :

☐ de façon autonome
☐ avec une canne
☐ avec deux cannes
☐ en fauteuil roulant permanent ou occasionnel
☐ avec une tierce personne

Date, signature et Cachet du Médecin traitant (obligatoire) :
Date : Signature : Cachet :